

À MILLAU, LES BIODÉCHETS DES RESTAURATEURS COLLECTÉS À VÉLO

Aurélia conduit le vélo cargo équipé d'une remorque et sillonnera la ville pour collecter jusqu'à 200 kg biodéchets par tournée.

Publié le 25 février 2026

L'association Causses compost se lance dans la collecte des biodéchets des restaurateurs à vélo !

5 restaurateurs millavois (Capion, Le Délice, il Cafétino, Affinithé, le Paradis d'Asie et Cake et Thé.) sont déjà engagés dans la démarche, ce qui répresente une collecte de 120 kilogrammes par semaine.

Ces déchets sont ensuite revalorisés à Creissels où l'association a mis en place une plate-forme de compostage, chez le maraicher Yann Bouteiller.

En projet depuis plusieurs années, cette nouvelle action pour détourner les déchets alimentaires de nos poubelles se concrétise grâce aux finacements de plusieurs partenaires, INVD, la Com'com, le Parc Naturel Régional des garnds causses, la caisse d'épargne et le credit agricole.

À noter que 60 à 80% des déchets des restaurateurs sont des biodéchets, cela permet d'alleger considérablement la poubelle noire et donc les taxes de traitement des déchets.

Les restaurateurs qui souhaitent tenter l'aventure peuvent contacter l'association : Aurélia et Naima : 07.64.35.58.90 - collecte@caussescompost.org

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30